

MASTER 2

DROIT, ÉCONOMIE ET GESTION DE L'AUDIOVISUEL (D2A)

Parcours Stratégie et Management (Formation Continue)



PRESENTATION

Le Master D2A « Droit, économie et gestion de l'audiovisuel », créé en 1982 (anciennement nommé Droit de l'Administration et de l'Audiovisuel) dispense une formation pluridisciplinaire qui couvre tous les domaines de l'audiovisuel, particulièrement la télévision, le cinéma et les nouveaux médias (web, réseaux sociaux, réalité virtuelle etc...).

Le Master a pour volonté de proposer un enseignement qualitatif et évolutif en fonction des nouvelles pratiques audiovisuelles. Pour ce faire, il s'appuie sur la compétence d'universitaires et professionnels reconnus de ces disciplines. Les enseignements sont dispensés sous forme de cours magistraux, colloques, conférences et séminaires. Les étudiants participent tout au long de l'année à divers temps forts de l'audiovisuel, tels que le séminaire international de l'INA, le festival du film de Berlin ou festival de Cannes etc...

En 2021, le Master est répertorié dans le classement Eduniversal en première position des meilleurs masters MS & MBA.

PROFIL REQUIS

- Aux personnes (salariés, demandeurs d'emploi, indépendants...) qui souhaitent se reconvertir, approfondir leurs connaissances, faire valider leur expérience professionnelle, suivre une formation en alternance.
- Aux entreprises ou organismes publics ou privés qui souhaitent développer les compétences de leurs collaborateurs.
- Aux contrats de professionnalisation

OBJECTIFS

Apporter aux étudiants des connaissances théoriques approfondies du droit de l'audiovisuel, de l'économie, du marketing, mais également leur offrir tous les outils méthodologiques nécessaires pour leur future pratique professionnelle.

VŒUX M1 → M2*

**Réservés aux étudiants de la mention propriété intellectuelle du département des masters de droit privé qui souhaite faire un contrat de professionnalisation.*

Période du 28 mars au 03 mai 2022

Procédure dématérialisée accessible via l'ENT :

<https://voeuxm2.univ-paris1.fr>

CANDIDATURES 2022/2023*

**Réservées aux candidats hors Paris 1 ou étudiants Paris 1 hors mention propriété intellectuelle souhaitant faire un contrat de professionnalisation ainsi que les étudiants non concernés par la réforme (redoublants) souhaitant faire un contrat de professionnalisation.*

Période du 03 au 23 mai 2022

Procédure dématérialisée : <https://ecandidat.univ-paris1.fr> Résultats de pré-sélection le 31 mai 2022

Entretiens oraux – juin 2022 (dates à venir)

MASTER 2 D2A

RESPONSABLE DE LA FORMATION :

Professeur Edouard TREPPOZ

Centre Panthéon
Bureau 301
12 place du Panthéon
75005 Paris

d2a.eds@univ-paris1.fr
Tél. 01.44.07.78.57

Master 2 Droit, Economie et Gestion de l'Audiovisuel parcours "Stratégie et Management" – Formation Continue					
Intitulé des UE et des éléments pédagogiques (EP)		Volume Horaire		Info RCC	
		CM	TD	Coef.	ECTS
Semestre 3					
UE 1 "Droit Privé des Contenus Culturels"					
Cours obligatoire	<i>Droit des Propriétés Intellectuelles Appliqué à l'Audiovisuel</i>	28		10	12
Cours obligatoire	<i>Pratique Contractuelle des Industries Culturelles</i>	16		4	5
UE 2 "Gestion et Marketing de l'Audiovisuel"					
Cours obligatoire	<i>Marketing de l'Audiovisuel et du Cinéma</i>	16		4	8
Cours obligatoire	<i>Programmation, Management et Gestion des Médias</i>	16		2	4
UE 3 "Economie du Cinéma et du Numérique"					
Cours obligatoire	<i>Economie du Cinéma et du Numérique</i>	24		7	10
Cours obligatoire	<i>Concurrence et Nouveaux Médias</i>	20		4	6
<i>Bonification langue</i>				3	4
Total		120			30
		120			
Volume horaire étudiant		120			
Semestre 4					
UE 1 "Droit des médias"					
Cours obligatoire	<i>Droit de la Communication Audiovisuelle</i>	16		8	10
Cours obligatoire	<i>Droit de la Concurrence</i>	6		3	4
Cours obligatoire	<i>Droits Voisins et Gestion Collective</i>	15		2	2
UE 2 "Production et Développement"					
Cours obligatoire	<i>Financement du Cinéma et Production Audiovisuelle</i>	16		9	10
Cours obligatoire	<i>Développement de Programmes</i>	15		3	4
UE 3 "Projets et Conférences"					
Cours obligatoire	<i>Projet Professionnel</i>	36		6	10
Cours obligatoire	<i>Séminaires et Conférences</i>	36		4	6
Total		140	0		30
		140			
Volume horaire étudiant		140			
Total annuel		260	0		60
		260			